



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 13/03/2023

INVITATION RÉUNION D'INFORMATION PAC 2023

La direction départementale des territoires de la Corrèze (DDT) vous invite à participer à une réunion d'information sur la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune) qui sera mise en place à compter de 2023.

Vous seront notamment présentées les nouveautés de cette programmation (éligibilité du demandeur et notion d'agriculteur actif, aide à l'UGB (Unité de Gros Bétail), écorégime, droits à paiement de base, et conditionnalité des aides).

Les agents de la DDT seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Cette réunion se tiendra :

le mardi 28 mars 2023 de 14h à 17h,
à l'amphithéâtre (niveau 0)
Cité administrative Jean Montalat,
Place Martial Brigouleix à Tulle.

Pour une bonne organisation, la DDT vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation :

par mail à l'adresse : ddt-teledeclaration@correze.gouv.fr
ou par téléphone au **05 55 21 82 74**.

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex